

SAINT-CYR

Mag

N°09 - MAI 2024



ENVIRONNEMENT P.6-7

Saint-Cyr-sur-Loire labellisée fleur d'or





CADRE DE VIE

- Le Moulin Neuf vu du ciel 4-5
- Saint-Cyr-sur-Loire en or 6-7
- Un nouvel apiculteur à la Perraudière 8
- Biodiversité : création de passages à hérissons 9
- Actualités métropolitaines 10-11
- La ZAC République-Jean Moulin en projet 12-13
- Fermeture du réseau cuivre 14
- Travaux d'aménagement de l'esplanade des Droits de l'enfant .. 15
- Création d'un giratoire boulevard Charles de Gaulle 16-17
- L'autoconsommation collective patrimoniale 18
- Éclairage public photovoltaïque : poursuite du déploiement . 19
- Les travaux de proximité 20-21



GRAND ANGLE

- Vivre les jeux à Saint-Cyr 22-23



PROXIMITÉ(S)

- Lutter contre l'isolement des personnes âgées 24-25
- Élections 2024 : nouvelle répartition des bureaux de vote 26
- Un budget 2024 en phase avec la transition énergétique 27-29
- Graines de champion à l'école Périgourd 30
- Un projet social adapté au territoire 31
- Portail familles : bientôt une nouvelle version 31
- Assurer la sécurité des écoles 32
- Cap sur l'été 33
- L'école de musique, invitée de la saison culturelle 34-35
- Miser sur le travail d'intérêt général 36-37
- Démarchages : soyez vigilants 38
- Opération Tranquillité vacances, partir l'esprit léger 38



FOCUS

- Arkham Society fixe les règles du jeu 39
- Nouveaux acteurs économiques 40



REGARDS D'ÉLUS 41



EN IMAGES 42-43



Magazine édité par la Ville de Saint-Cyr-sur-Loire - Commune de Tours Métropole Val de Loire - Numéro ISSN : 2495-8700 - Directeur de la publication : Philippe Briand - Rédacteur en chef : Benjamin Girard
 Rédacteurs : Hélène Charles et Mélanie Merlot - Crédits photos : service communication, Freepik sauf mentions spéciales, portraits du conseil municipal : David Darrault - Conception et mise en page : Audacioza - Impression : Imprimerie Vincent - Tirage : 10 500 exemplaires - Contact : communication@saint-cyr-sur-loire.com - Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.



Par sa douceur et sa qualité de vie, Saint-Cyr-sur-Loire séduit chaque année de nouveaux habitants, elle en a gagné 516 en deux ans.



Philippe Briand

Maire de Saint-Cyr-sur-Loire,
Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire



▶ Quels projets vont marquer 2024 ?

2024 est placée dans la continuité de 2023 avec le souci constant d'entretenir, d'améliorer sans cesse et de transformer progressivement notre belle ville.

Saint-Cyr-sur-Loire dispose d'un niveau d'équipements bien entretenus qui permettent à la population de s'épanouir par une saison culturelle riche et variée, aux services municipaux et aux associations de proposer des activités de qualité propices aux apprentissages, à la cohésion et à la solidarité entre les générations.

Aussi, en 2024, le niveau d'investissement sur le budget principal reste élevé avec près de 14,1 millions d'euros inscrits et qui serviront, entre autres, à la réalisation des études pour la réhabilitation de l'accueil de loisirs à Mettray, le lancement des études pour le projet d'implantation de la bibliothèque dans l'ancienne école Anatole France, avec à terme, l'objectif de déplacer la maison des associations. Nous poursuivrons la réhabilitation de l'école Périgourd avec une deuxième tranche de travaux, la dernière tranche étant prévue pour 2025. Sans oublier la concrétisation de la ZAC « République-Jean Moulin », afin

d'offrir un véritable centre-ville à notre belle ville.

Autant de projets qui vont nous mobiliser pour les années à venir. Preuve d'une commune dynamique, bien gérée depuis plus de trente ans et qui a les moyens de ses ambitions.

▶ Pourquoi avoir engagé la ville dans les J.O. ?

La labellisation « Terre de jeux 2024 » est un signe encore plus fort de notre engagement en faveur du sport, par l'organisation, entre autres, de semaines olympiques au sein des écoles, des collèges, des EHPAD. Il me paraissait indispensable de nous unir autour des valeurs du sport, valeurs portées par notre commune : humanité, fraternité, humilité, intégration, mixité, mais aussi volonté de se surpasser, d'avancer collectivement pour le bien vivre ensemble et qui font de notre ville celle qu'elle est aujourd'hui. Une ville où il fait bon vivre. Soyons conscients de cette chance.

▶ Que dire à propos de la sobriété énergétique ?

Parce qu'il est important de poursuivre les efforts en matière d'économies d'énergie et de recourir à des procédés innovants

pour préserver les générations futures, nous construirons des ombrières sur le parking de l'Escale, nous étudierons la mise en œuvre d'un mini réseau de chaleur en ayant recours, entre autres, à la captation de l'énergie des routes. Dans ce cadre, nous intégrerons les études autour de la construction d'une piscine métropolitaine, afin que cet équipement soit le moins consommateur d'énergie possible.

▶ Le nombre d'habitants continue de progresser ?

Oui, j'y vois là une reconnaissance de la gestion saine de notre ville et du bien vivre ensemble que nous cultivons depuis de nombreuses années. En 2023, 17 350 habitants ont été recensés. Un nombre qui va encore progresser compte tenu des projets d'aménagement qui se poursuivent, notamment à Central parc. Nous avons souhaité anticiper et accompagner cette évolution en réorganisant les bureaux de vote afin de les rationaliser en nombre d'électeurs. Les élections européennes du 9 juin 2024 verront la concrétisation de ce nouveau découpage.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture et de très bonnes vacances estivales. Vivez heureux à Saint-Cyr-sur-Loire !



© François Tomasi

URBANISME

Le Moulin Neuf *vu du ciel*

Situé à Mettray, l'accueil de loisirs du Moulin Neuf accueille les enfants pendant les vacances scolaires. Jusqu'à 300 jeunes peuvent profiter de ce site privilégié niché au cœur d'un parc de 5 hectares. L'équipement vieillissant, acquis en 1979, va faire l'objet d'une réhabilitation complète d'ici à 2025.





ENVIRONNEMENT

Saint-Cyr-sur-Loire en or

© CNVVF

Après sa visite à Saint-Cyr-sur-Loire durant l'été dernier, le jury du Comité National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF) a rendu son verdict en septembre 2023. Non seulement la ville conserve son label « 4 fleurs » mais elle se voit récompensée par une fleur d'or. Une nouvelle preuve, s'il en fallait une, qu'il fait bon vivre à Saint-Cyr.

Philippe Briand, Maire et toute son équipe municipale ont accueilli la nouvelle avec beaucoup de joie et de fierté. La fleur d'or, récompense suprême, est attribuée tous les six ans à un club très fermé de communes françaises. Pour ce nouveau millésimé, elles sont six à se parer d'or, dont Saint-Cyr-sur-Loire.

► Un travail engagé il y a 30 ans

Ce prix d'excellence récompense une démarche globale de valorisation paysagère et environnementale engagée à Saint-Cyr-sur-Loire depuis plusieurs années. Elle tient notamment compte des aménagements réalisés pour développer la nature en ville et préserver les espaces naturels, la biodiversité

ainsi que la ressource en eau. Mais également la qualité des aménagements urbains et des équipements publics, l'entretien des infrastructures, les actions pédagogiques, l'animation du territoire, etc.

À tout moment, quand un virage est dessiné, quand un giratoire est créé ou quand un projet d'urbanisme naît, c'est d'abord une réflexion d'aménagement de l'espace, de protection de la nature ou de sa remise en valeur qui est engagée, avec pour fil conducteur l'utilisation raisonnée des ressources naturelles.

Ces récompenses sont le fruit d'un travail initié par deux maires-adjoints, Françoise Roullier puis feu Jean-Yves Couteau qui, chacun en leur temps, ont eu la responsabilité de l'embellissement de la ville,

en étroite collaboration avec la direction des services techniques et de l'aménagement et notamment les agents des parcs et jardins de la ville. Aujourd'hui, avec Christian Vrain, toutes et tous œuvrent avec passion, chaque jour, pour faire de Saint-Cyr-sur-Loire une ville-jardin où il fait bon vivre.

Guidé par un engagement profond en faveur du cadre de vie, en faveur de la valorisation des patrimoines bâti et végétal et le souci de l'équilibre entre urbanisation et démarche environnementale, c'est une nouvelle fierté pour Philippe Briand et son équipe municipale que de partager cette bonne nouvelle avec l'ensemble des Saint-Cyriennes et des Saint-Cyriens.

PALMARÈS DES RÉCOMPENSES

✿ ► 1996

✿✿ ► 1998

✿✿✿ ► 2000

✿✿✿✿ ► 2008-2011-2014
2017-2020-2023

 ► 2017*

 ► 2023*

*Attribué aux communes « 4 fleurs » qui présentent une démarche exemplaire, ce trophée millésimé est valable un an et ne peut être attribué qu'une seule fois pendant une période de six ans.



PAROLE D'ÉLU



Christian Vrain

Maire-adjoint en charge de l'environnement, de l'embellissement



En charge de l'embellissement de la ville, je veux remercier, au nom des Saint-Cyriennes et des Saint-Cyriens, tous les acteurs de ces belles récompenses que sont le renouvellement des quatre fleurs, pour la sixième fois depuis 2008 et de la fleur d'or, consécration ultime, déjà reçue en 2017. Les efforts de chacun font qu'il fait toujours bon vivre à Saint-Cyr-sur-Loire. 

► Remise du trophée à Paris

Le 12 décembre 2023, le Conseil national des villes et villages fleuris a organisé la 64^e remise des prix nationaux au pavillon d'Armenonville à Paris. Quatre cents acteurs du label étaient réunis autour d'Olivia Grégoire, alors Ministre déléguée chargée des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et du tourisme et de Thibaut Beauté, Président du CNVVF, lesquels ont remis leurs prix aux lauréats.

Une délégation saint-cyrienne, composée d'élus municipaux et de responsables administratifs et techniques, a donc reçu la prestigieuse fleur d'or, comme cinq autres communes françaises.

Le trophée, présenté au public en janvier 2024 lors de la soirée des vœux à la population, orne aujourd'hui le bureau de Monsieur le Maire. S'il matérialise une concrétisation suprême méritée, il suggère également que rien n'est jamais acquis. L'engagement de l'équipe municipale et des services municipaux en faveur du rayonnement de la ville doit rester ambitieux et viser l'excellence. En prenant soin de son environnement, chaque habitant contribue à l'image de Saint-Cyr-sur-Loire, celle d'une ville-jardin, poumon vert de la métropole tourangelle.



ENVIRONNEMENT

Un nouvel apiculteur à la Perraudière

Bien connu dans le milieu associatif saint-cyrien, Claude Jaume, sportif de haut niveau et entraîneur de judo et de jujitsu, va prendre soin des ruches de la Perraudière. Entretien.



Claude Jaume a été formé et accompagné dans sa passion par Ghislain Rodrigues, ancien agent municipal et apiculteur chevronné qui veillait sur les abeilles de la Perraudière depuis de nombreuses années. C'est avec confiance qu'il a passé le flambeau au directeur technique des clubs de judo et de jujitsu saint-cyriens.

► **Comment est née cette passion ?**

Claude Jaume : J'aime la nature, j'ai grandi à la campagne, entouré de nombreux animaux. Les insectes ont toujours suscité ma curiosité et encore plus les abeilles. J'ai souvent manifesté mon intérêt pour l'apiculture. Alors pour mes 40 ans, en 2006, on m'a offert une ruche. J'ai pris mon temps avant de m'engager, je voulais disposer de connaissances solides. La ruche est donc restée vide 3-4 ans. À mon emménagement dans une maison avec jardin située quai des Maisons Blanches, on m'a conseillé de contacter Ghislain Rodrigues. C'était le début de l'aventure.

► **De combien de ruches vous occupez-vous ?**

C.J. : Je gère une quarantaine de ruches familiales, en y ajoutant celles de la Perraudière, cela en fait une cinquantaine. Enseigner le sport et le pratiquer en compétition me demande beaucoup de temps, mais j'arrive aussi à en consacrer à l'apiculture, c'est une passion. Elle exige sérieux, calme et patience, il faut accepter de travailler au rythme de la nature.

► **Que dire du site de la Perraudière ?**

C.J. : Par sa grande diversité d'essences d'arbres et de plantes, Saint-Cyr-sur-Loire est un site exceptionnel pour la production d'un miel de qualité. Je crois que Ghislain avait recensé 1 200 tilleuls sur tout le territoire, alors imaginez quand tout se met à fleurir !

► **Le frelon asiatique est-il une réelle menace ?**

C.J. : Cette espèce met clairement en péril la survie des abeilles et aucune ville métropolitaine n'échappe à sa présence. Il est urgent qu'elles s'engagent dans une lutte commune contre ce prédateur. Plus largement, il faudrait une politique de lutte nationale.

► **Cette mission, c'est un nouveau challenge !**

C.J. : J'en suis heureux et à la fois un peu inquiet car Ghislain est un excellent apiculteur qui a mis la barre haut. Je pense toutefois être digne de cette reprise, il ne me l'aurait jamais suggérée s'il avait eu un doute sur mes capacités. Et puis cela fait émerger un projet, celui de créer une association qui me permettra de proposer des actions pédagogiques aux écoles de la ville. Il est important de sensibiliser les plus jeunes à la biodiversité et au rôle majeur joué par les abeilles.

Biodiversité Création de passages à hérissons

Le hérisson d'Europe est un allié précieux des jardiniers. Longtemps victime des pesticides, il subit aujourd'hui les collisions routières et le cloisonnement des jardins. Un jeune Saint-Cyrien, s'inspirant d'expériences initiées à Londres et Caen, s'est engagé dans leur protection.



La solution pour protéger ce petit mammifère ? Créer des passages afin de reconnecter les jardins entre eux, afin de lui permettre de se déplacer la nuit sur des dizaines de kilomètres, en toute sécurité, lorsqu'il est en quête de nourriture.

► **L'Amicale des petits jardiniers ouvre le bal**

Le 20 mars dernier, Zacharie, collégien saint-cyrien âgé de 13 ans, avec l'aide de membres de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), a procédé à l'installation des deux premiers passages à hérissons dans l'enceinte des jardins familiaux. Une ouverture de 15 cm de diamètre a été créée en partie basse des grillages. Cela a permis d'établir une connexion entre les jardins, situés au sud et la rue Pierre de Coubertin, elle-même connectée au parc du Pot de Fer, qui s'étend sur 1.7 ha. Ces passages leur permettent de circuler librement, tout en évitant de se coincer dans les mailles des clôtures.

Pour Zacharie, ces premières installations concrétisent un travail entamé il y a de nombreux mois. « Ce projet me

tenait à cœur, j'avais besoin d'agir pour l'environnement. Au-delà de la sauvegarde du hérisson, c'est toute une biodiversité qui est prise en compte. Au mois d'avril, je suis intervenu à l'école Anatole France et au collège de La Béchellerie pour sensibiliser les élèves à ma démarche ».

Quand il lui est demandé ce qu'il aimerait faire plus tard, l'adolescent, passionné et engagé, indique qu'il aimerait devenir ingénieur en robotique, tout en confiant son intérêt pour la politique. Le début d'une grande carrière ?



► **Soutenez l'engagement de Zacharie**

La ligue pour la protection des oiseaux a déjà récolté 300 € pour le financement du projet, auquel s'ajoute une subvention municipale de 200 €. Vous aussi, apportez votre soutien à cette initiative en participant à la cagnotte en ligne sur helloasso « Libérons les hérissons ».

FLASHEZ-MOI



En savoir plus sur la cagnotte en ligne



Si vous souhaitez ouvrir votre jardin aux hérissons, vous pouvez prendre contact avec la LPO Indre-et-Loire.

herissonlpo37@gmail.com



MÉTROPOLE

Biodéchets : le tri devient obligatoire

Depuis le 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets est généralisé. Sur le territoire métropolitain, des actions sont mises en œuvre pour limiter leur quantité dans les ordures ménagères résiduelles et les valoriser.

Les biodéchets (déchets alimentaires de cuisine et de table, déchets verts, etc.) représentent 25 % des ordures ménagères résiduelles.

À Saint-Cyr-sur-Loire, c'est Tours Métropole Val de Loire qui est compétente pour la collecte des déchets sur son territoire. Il lui revient de proposer aux habitants des solutions de tri à la source des déchets alimentaires. Les citoyens peuvent alors choisir la solution la plus adaptée à leurs besoins et à leur habitat.

► Mise à disposition de composteur

Depuis 2003, la Métropole met à disposition des habitants en maison avec jardin un composteur individuel. La distribution s'effectue le dernier vendredi de chaque mois au dépôt du 30 rue Joseph Cugnot à Joué-lès-

Tours, de 8h à 12h et de 13h à 16h. Le composteur reste la propriété de TMVL, une convention de mise à disposition est téléchargeable en ligne, à présenter sur place avec un justificatif de domicile le jour du retrait.

► Deux solutions pour l'habitat collectif

Les habitants n'ayant pas de jardin ou si celui-ci est inférieur à 20m² peuvent recourir au lombricompostage. Ce dernier se compose d'une grande boîte hermétique avec différents compartiments. Des vers de terre y sont élevés pour recycler les déchets fermentescibles dans le but d'en faire un compost. Près de 950 lombricomposteurs sont en fonctionnement dans des appartements ou maisons de ville. Cela permet de détourner et de valoriser environ 75 kg de déchets par an et par foyer.

Par ailleurs, une centaine de composteurs collectifs a déjà été déployée. Ils peuvent être installés dans les espaces verts ou sur l'espace public au pied des immeubles.

Les demandes pour ces deux solutions peuvent être adressées à accueil-collecte@tours-metropole.fr.

► Bientôt des points d'apport volontaire

Entre fin 2024 et fin 2027, la Métropole prévoit un déploiement de Points d'Apport Volontaire (PAV) dans les zones non couvertes par le lombricompostage et le compostage partagé. Ils seront installés aux abords des PAV enterrés déjà existants.

PLUS D'INFOS

Tours Métropole Val de Loire
accueil-collecte@tours-metropole.fr

Vélival : 350 km de pistes cyclables métropolitaines

Tours Métropole Val de Loire mène une ambitieuse politique cyclable intégrant les enjeux de mobilités, de cadre de vie, de tourisme ou encore de transition écologique. Celle-ci a donné naissance à Vélival, réseau cyclable métropolitain, qui donnera un coup d'accélérateur à la pratique du vélo sur le territoire.



Vélival c'est un réseau de treize itinéraires cyclables, représentant un total de 350 km, qui permettra de relier toutes les communes de la métropole, de la périphérie au centre, mais également les communes entre elles. Une première phase d'aménagement de 110 km (sept itinéraires), sera réalisée entre 2024 et 2026 pour un investissement de 81 millions d'euros HT, incluant la réalisation d'un ouvrage de franchissement du Cher « Pont d'Arcole ».

► Un réseau, cinq ambitions majeures

Vélival permettra de développer la pratique quotidienne du vélo de manière sécurisée et performante en répondant à cinq objectifs :

- de **continuité** > maillage entre le réseau structurant et les réseaux secondaires,
- de **sécurité** > séparation des modes en privilégiant les pistes bidirectionnelles ou monodirectionnelles,
- de **performance** > trajets directs et priorité aux modes doux aux intersections,
- de **confort** > revêtements adaptés à la pratique du vélo,
- de **lisibilité** > revêtement identifiable et jalonnement régulier.

Les nouvelles infrastructures seront adaptées à tous les profils d'utilisateurs, pour tous les motifs de déplacements (quotidiens, de loisirs et touristiques) et pour toutes les pratiques (vélos électriques, vélos cargos, remorques, etc.).

► La Tranchée fermée pour travaux

Du 8 juillet au 30 août 2024, de premiers travaux seront réalisés avenue de la Tranchée à Tours. Cet axe structurant de Tours nord sera fermé à la circulation, par phases, pendant deux mois, mais le tramway continuera de circuler (accès piétons, cycles, riverains, commerces préservés). Des itinéraires de déviation seront mis en place.



FLASHEZ-MOI



Plus d'infos et suivi des contraintes de circulation





URBANISME

La ZAC République-Jean Moulin en projet

La vaste zone enherbée, située le long de l'avenue de la République, entre les rues Jacques-Louis Blot et Jean Moulin, ne passe pas inaperçue. Dès 2026, les premiers travaux de construction débuteront sur ce site s'étendant sur près de 3,3 hectares.

Ce projet d'aménagement, permettant de requalifier le quartier, revêt un enjeu stratégique de renouvellement urbain majeur pour le développement de la commune.

L'ambition de l'équipe municipale est guidée par les notions de bien-vivre et de bien-être dans un quartier restructuré via des actions fortes sur les volets de la vie quotidienne : habitat, services et traitement de l'espace public, commerces et déplacements.

► **Bien vivre au quotidien**

Ce secteur, en plein cœur urbain, est à proximité d'équipements publics (hôtel de ville, écoles, locaux associatifs) et de services (commerces). Il se veut créateur d'une centralité urbaine en répondant à plusieurs enjeux de :

- **mixité fonctionnelle** en proposant une offre d'équipements et d'espaces publics, ainsi qu'une redynamisation du tissu commercial et de services,

- **mixité sociale** en introduisant une diversification de l'habitat par des programmes de logements collectifs neufs,
- **réorganisation des fonctions** (places publiques, commerces, équipements, stationnement, cheminements doux),
- **qualité du cadre de vie** et de l'environnement en mettant en valeur les espaces verts, en luttant contre les îlots de chaleur.

► 200

LOGEMENTS SERONT CRÉÉS

► **Mêler harmonieusement habitat et commerces**

Pour la réalisation de cette opération, la commune a décidé de créer une zone d'aménagement concerté (ZAC) dite ZAC République-Jean Moulin, à vocation mixte d'habitat collectif et économique. Cet outil d'urbanisme permet d'engager le projet sans obligation de maîtrise foncière totale du périmètre.

Le site sera composé de petits immeubles d'habitat collectif ; au total près de 200 logements seront créés.

► PAROLE D'ÉLU



Michel Gillot
Maire-adjoint en charge de l'Urbanisme, de l'Aménagement urbain et du Commerce

Le cœur de ville 2 est l'un des grands projets de la mandature. L'attente des habitants est forte quant à la création d'une maison médicale en centre-ville afin d'éviter les déplacements en périphérie. C'est pourquoi ce bâtiment sera parmi les premiers à sortir de terre. L'on verra également la création d'un petit pôle de commerces piétonnier, largement végétalisé, avec des places de stationnement à proximité et la priorité donnée aux circulations douces.

Les constructions seront intégrées au sein d'un espace paysager fort et qualitatif. Des commerces et services en rez-de-chaussée des immeubles seront implantés et/ou réimplantés le long de l'avenue de la République.

► **Créer une ZAC pour gérer le projet**

Le conseil municipal a prescrit une mise en concertation publique préalable*, en application de l'article L.103-2 du code de l'urbanisme, dans le cadre de la création de cette ZAC. Ouverte depuis le 4 mars et pour toute la durée de l'élaboration du projet, vous pouvez en consulter le dossier en mairie, à la direction des services techniques et de l'aménagement urbain, de 8h30 à 17h, du lundi au vendredi.

Un registre vous permet de consigner vos observations et propositions qui seront enregistrées et conservées par la commune. Elles peuvent également être envoyées par courriel à zacrm-concertation@saint-cyr-sur-loire.com ou par courrier à Mairie de Saint-Cyr-sur-Loire - Parc de la Perraudière - BP 50139 - 37541 Saint-Cyr-sur-Loire cedex.

À l'issue de la concertation publique préalable, l'ensemble des observations et propositions sera analysé et fera l'objet d'un bilan approuvé par le conseil municipal avant la création de la ZAC République-Jean Moulin.

* Délibération du conseil municipal n°2023-04-403 en date du 12 mai 2023, modifiée par la délibération n°2024-01-401 du 26 février 2024, qui prescrit une mise en concertation publique dans le cadre de la création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) République-Jean Moulin.



MÉTROPOLE

Fermeture du réseau cuivre

Pendant plus de 50 ans, le réseau cuivre a accompagné les Français dans leurs communications. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'Internet haut débit, grâce à l'ADSL. Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la fibre optique.

Face à l'accélération des usages numériques et aux besoins croissants en connectivité, le réseau historique en cuivre a en effet atteint ses limites. Les réseaux en fibre, déployés massivement partout en France par les opérateurs et les collectivités locales dans le cadre du plan gouvernemental « France très haut débit », permettent de mieux répondre aux enjeux numériques d'aujourd'hui et de demain.

Dans ce contexte, Orange (anciennement France Telecom) a annoncé, dès 2019, sa volonté de fermer progressivement le réseau télécom cuivre dont il est propriétaire.

Cela ne signifie pas pour autant la fin de la téléphonie fixe et des services utilisés au quotidien (appels téléphoniques, Internet, TV, VOD, streaming etc.). Au contraire, l'ensemble de ces services est disponible sur le réseau fibre dont

le déploiement s'achève à Saint-Cyr-sur-Loire. La fermeture sera effective le 31 janvier 2027.

► Qui est concerné ?

Particuliers, administrations, associations, professions libérales, entreprises. Si tous vos services vous sont déjà fournis via la fibre optique par votre opérateur, nous n'êtes pas concernés par les conséquences de cette fermeture.

► Que faire pour continuer à bénéficier de vos services ?

Il vous appartient d'anticiper et de préparer cette transition afin de conserver vos services. Vous devez vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre

choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire une offre sur le réseau fibre.

Il n'est pas nécessaire de vous abonner à Internet ou à la télévision, si vous souhaitez uniquement conserver une ligne de téléphone fixe. Vous pouvez choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

► Les avantages de la fibre

Le réseau fibre offre :

- un débit plus élevé et un signal de meilleure qualité pour une connexion internet optimale,
- une connexion simultanée de plusieurs appareils avec fluidité et sans coupure,
- une meilleure performance énergétique (consommation énergétique divisée par 4).



URBANISME

Travaux d'aménagement de l'Esplanade des Droits de l'enfant

Les travaux d'aménagement du coteau, intégrant le plateau de la mairie, entament leur dernière ligne droite par la requalification du parking de l'Esplanade des Droits de l'enfant. Réalisés par Tours Métropole Val de Loire, ces travaux se dérouleront jusqu'à juin 2024.

L'aménagement global du parking a été pensé dans l'esprit de celui réalisé en 2022 à proximité de l'église Saint-Cyr / Sainte-Julitte.

Les matériaux du parking, semi-perméables qualitatifs, en bordure béton et gravier, seront déployés afin de limiter les problématiques d'imperméabilité des sols, de ruissellement des eaux de pluie ; le revêtement sera éclairci pour lutter contre les îlots de chaleur. La minéralité disparaîtra au profit d'un espace végétalisé, avec une noue centrale entièrement arborée. Une attention particulière a été portée sur le choix des essences, plus résistantes aux fortes températures et moins gourmandes

en eau. Enfin, l'éclairage du parking sera assuré avec des candélabres LED (faible consommation) avec détection de présence.

► Déroulement des interventions

Les travaux, qui ont débuté le 2 avril, devraient durer deux mois et demi, si les conditions météorologiques le permettent. Ils sont organisés en cinq phases afin de conserver, tout au long du chantier, quelques places de stationnement et de préserver l'accès au parc de la Perraudière, excepté lors de la dernière phase liée à la pose des enrobés.

MONTANT DES TRAVAUX :
► 300 000 €
 (FINANCEMENT TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE)

D'autres places de stationnement restent disponibles à proximité : face au parc de la Perraudière, rue Tonnellé et en contrebas de la piscine, près de l'église (stationnement en zone bleue).

Quant aux plantations, elles seront réalisées à l'automne.



URBANISME

Boulevard Charles de Gaulle

Création d'un giratoire avec la rue Henri Bergson

Depuis 1997, le boulevard Charles de Gaulle a connu de nombreux aménagements destinés à le sécuriser, à le végétaliser et à fluidifier la circulation. Dès le mois de juillet, des travaux de création d'un nouveau giratoire avec la rue Henri Bergson vont commencer, sous le pilotage de Tours Métropole Val de Loire.

Axe majeur de la commune, le boulevard Charles de Gaulle s'étend sur près de 4 km et relie la place de La Tranchée, au sud, au boulevard périphérique, au nord.

Depuis 27 ans, la voie fait l'objet d'importants travaux de réaménagement qui suivent les mêmes ambitions : transformer cette ancienne voie départementale, routière et minérale, en un axe de circulation apaisé, paysagé, où automobiles, deux roues, piétons peuvent évoluer en toute sécurité.

▷ **Repenser l'entrée de ville**

Un nouveau visage doit être offert à cette entrée de ville très urbaine, qui présente un carrefour à cinq branches avec des voies désaxées et une signalisation tricolore lumineuse qui arrive en limite de fonctionnement (temps de feux long pour les voies secondaires). La voirie large n'incite pas à la modération de la vitesse, les stationnements longitudinaux sur double voie ne sont plus adaptés, y compris pour accéder aux commerces de proximité.

À terme, ce nouveau giratoire présentera une esthétique similaire à ceux déjà aménagés dans la partie nord du boulevard (Charles de Gaulle et Georges Clemenceau), les déplacements doux seront sécurisés et le trafic fluidifié, les stationnements sur voie seront supprimés.

Ces travaux, qui seront engagés de juillet à décembre, consisteront en :

- l'aménagement d'un giratoire à cinq branches (rue Émile Roux en sens unique sortant), avec une seule voie de circulation,
- l'aménagement d'une placette surélevée afin de diminuer la vitesse et d'offrir une meilleure visibilité aux commerces,
- la création d'un terre-plein central végétalisé,
- la mise en place d'un éclairage autonome (mâts photovoltaïques),
- la requalification du stationnement pour l'adapter aux usagers des commerces (dépose minute, stationnements temporaires et libres, places pour personnes à mobilité réduite).

▷ **Désenclavement du quartier Velpeau**

Un giratoire sera également créé au droit des rues du Docteur Émilie Roux et du Docteur Vétérinaire Ramon. Une nouvelle voie sera aménagée dans le prolongement de cette dernière, offrant une desserte sur le boulevard Charles de Gaulle.

Ces travaux seront également l'occasion d'aménager le carrefour avec la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny afin de sécuriser les traversées piétonnes, notamment en direction du centre commercial des Potiers (terre-plein central fermé aux véhicules motorisés).

▷ **Conditions de circulation pendant le déroulement des travaux**

La circulation en double sens sera maintenue boulevard Charles de Gaulle pendant toute la durée des travaux, tandis que les voies annexes seront fermées en fonction de l'avancée des interventions.



MONTANT DES TRAVAUX :
▷ **1 850 000 €**



L'autoconsommation collective patrimoniale

L'augmentation historique des prix de l'électricité, couplée à la volonté de la Municipalité de disposer d'une énergie décarbonée, l'a conduite à mener une réflexion sur le dispositif d'autoconsommation collective patrimoniale. Des ombrières photovoltaïques seront ainsi installées sur le parking de l'Escale.



L'autoconsommation collective patrimoniale permet de partager une production d'énergie électrique renouvelable entre plusieurs bâtiments distincts. L'électricité verte est injectée dans le réseau public de distribution, afin d'être autoconsommée par des bâtiments de la ville, dans un rayon géographique de 2 km. Outre cette distance, le modèle dit patrimonial impose que la Ville joue le rôle de producteur et de consommateur.

► Installation d'ombrières

La centrale de production d'énergie électrique renouvelable prendra la forme d'ombrières photovoltaïques, qui seront installées sur le parking de l'Escale. La conception et le dépôt de permis de construire, seront réalisés en 2024, pour une mise en œuvre début 2025. Ce dispositif permet notamment de bénéficier

d'une électricité 100% renouvelable et 100% décarbonée, locale, mais aussi de diminuer les factures d'électricité (baisse attendue de 60 000 €/an) et la dépendance aux fluctuations des prix des marchés de l'énergie. Cela permettra également d'éviter le rejet de 18 t de CO₂/an.

Le montant à investir pour l'installation des ombrières est de 535 000 €.

Pose de clôtures : quelques règles à respecter

Extension de votre maison, pose d'une fenêtre, ravalement de façade : il existe des règles à respecter en matière d'urbanisme et chacun de vos projets doit faire l'objet d'une demande d'autorisation au préalable. Les travaux de clôture n'échappent pas à la règle.



Toutes les clôtures sont soumises à autorisation préalable de la commune.

► Clôtures grillagées

Ces clôtures peuvent être doublées d'une haie vive et champêtre. Si vous souhaitez y ajouter une occultation, celle-ci sera temporaire, le temps du développement de la végétation.

► Lames occultantes

L'occultation sur les clôtures est soumise à autorisation préalable et n'est pas validée systématiquement, cela dépend de l'existant dans

l'environnement. Ainsi, les lames occultantes à l'intérieur du grillage peuvent être autorisées dès lors que les lames sont de la même couleur que ledit grillage.

► Interdictions

Les canisses en bambou et tous autres supports occultants en plastique et en toile sont interdits.

PLUS D'INFOS

 02 47 42 80 73

 urbanisme@saint-cyr-sur-loire.com



URBANISME

Éclairage public photovoltaïque Poursuite du déploiement

Le programme d'installation des mâts photovoltaïques se poursuit en 2024 avec la mise en place d'une cinquantaine de candélabres.

Ce programme d'installation a été initié en 2023 avec la mise en place de 45 mâts, pour un montant total de 220 000 € TTC. Le choix des zones concernées et du remplacement des équipements est lié à leur vétusté et donc à leur consommation importante d'énergie.

L'année dernière, les quartiers suivants ont été équipés :

- Boulevard Charles de Gaulle (entrée est, côté Tranchée),
- Rue Condorcet et avenue André Ampère,
- Allées Rembrandt, Paul Gauguin et Vincent Van Gogh,
- Place Malraux.

Ils permettent un gain énergétique équivalant à la consommation annuelle de six foyers.

► Déploiement massif à proximité de l'Escale

Le programme d'équipement 2024 sera marqué par l'installation, cet été, de 43 mâts sur les parkings du complexe sportif Guy Drut et de l'Escale. En ville, d'autres sites seront concernés :

- Allée de la Grange aux Dîmes,
- Groupe scolaire Charles Perrault - Roland Engerand (en accompagnement des travaux de création des cours-jardin).

Cet investissement, d'un montant de 283 000 €, portera le total du programme 2023-2024 à 503 000 € TTC pour près de 100 nouveaux mâts.

► Bilan énergétique et environnemental

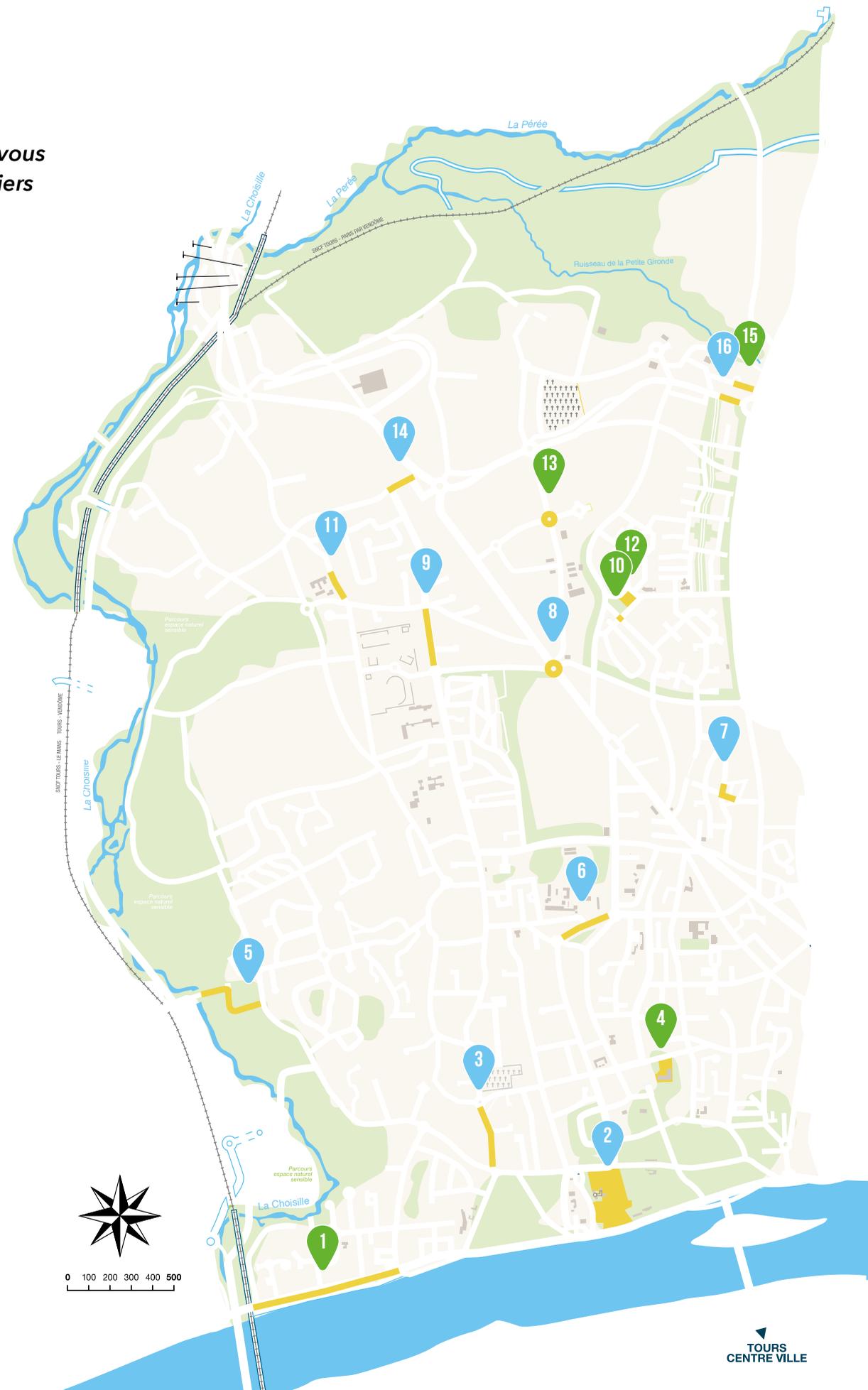
À terme, ces 100 mâts autonomes, installés sur le programme d'investissement 2023-2024, permettront une économie immédiate de 63 MWh/an et éviteront le rejet dans l'atmosphère de 5 000 kgCO₂/an soit 45 200 km en voiture thermique. Ils permettront également une baisse de 5 % de la consommation d'éclairage globale de la ville.

L'objectif est de remplacer progressivement le parc de candélabres traditionnels par des mâts solaires 100 % autonomes.

Les travaux de proximité

Agents de la Ville et métropolitains œuvrent au quotidien pour vous offrir le meilleur cadre de vie possible. Tour d'horizon des chantiers réalisés, en cours et à venir.

- 1 PROMENADE DES GABARES**
Remplacement du mobilier urbain
— Juillet-août
- 2 PARC DE LA PERRAUDIÈRE**
Réfection des massifs floraux
— Mai-juin
- 3 RUE DES AMANDIERS**
Réfection de la voirie
— Juin
- 4 PARC DE MONTJOIE**
Réalisation de talus synthétiques
— Juillet-août
- 5 RUE DE CHARCENAY**
Réfection de la voirie
— Juin
- 6 RUE GASTON COUSSEAU**
Dissimulation des réseaux
— Avril-mai
- 7 RUE DU DOCTEUR FLEMING**
Réfection des trottoirs
— Mai-juin
- 8 ROND-POINT DU MARÉCHAL LECLERC**
Réfection de la voirie
— Juin
- 9 RUE DE LA CROIX DE PÉRIGOURD**
Réfection de la voirie
— Avril
- 10 RUE CLAUDE GRIVEAU**
Réfection des massifs floraux pour plantations d'automne
— Avril
- 11 RUE DE PÉRIGOURD**
Réfection de la voirie
— Juillet
- 12 PARC DU CARRÉ VERT**
Remplacement du mobilier urbain
— Juillet-août



- 13 ROND-POINT DE PTUJ**
Réfection des massifs floraux pour plantations d'automne
— Avril



- 14 RUE DE LA CROIX DE PIERRE**
Réfection de la voirie
— Juin

- 15 BOULEVARD ANDRÉ-GEORGES VOISIN**
Réfection des massifs floraux
— Mai-Juin

- 16 RUE MIREILLE BROCHIER**
Dévoisement
— Juin

FLASHÉZ-MOI



S'informer sur les travaux en cours



Légende

-  Travaux sur les infrastructures
-  Travaux sur les espaces verts



ÉVÉNEMENT

Vivre les jeux à Saint-Cyr

Pour faire vivre l'émotion des J.O. au cœur de son territoire, Saint-Cyr-sur-Loire a été labellisée « Terre de jeux » en 2023. Elle témoigne ainsi de son engagement fort en faveur de la promotion et du développement de la pratique sportive, auprès de tous les publics, valides et non valides.

La Ville s'est engagée dans un large programme d'animations et d'événements qui se dérouleront tout au long du printemps.

Le premier temps fort a eu lieu le lundi 11 mars, dans les salons Ronsard. Jean-Jacques Martineau, conseiller municipal délégué aux sports, a remis officiellement la flamme olympique aux élèves de l'école Anatole France, premier établissement scolaire à accueillir une semaine olympique. Cette flamme a ensuite brillé au sein des quatre établissements scolaires (du 11 mars au 5 avril) et des deux collèges (du 8 au 19 avril) que compte la ville.



Sébastien Barc était présent lors du passage de flamme à l'école Pèrigourd.

Ateliers sportifs et exposition

Ces semaines olympiques avaient pour objectif de promouvoir les valeurs de l'olympisme auprès des enfants, les

sensibiliser au handisport, leur faire découvrir des activités méconnues en associant les clubs sportifs de la ville. Près de 709 enfants et 150 résidents seniors en ont bénéficié.

La ville remercie les associations investies qui ont animé près de 125 séances au sein des établissements avec l'intervention de 30 professionnels bénévoles.

Une exposition « Histoire, sport et citoyenneté - Des Jeux Olympiques d'Athènes 1896 aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 » a circulé au cœur des établissements au rythme de la flamme. Cette exposition, prêtée par la CASDEN, se veut pédagogique et citoyenne, et retrace l'histoire des J. O. modernes à travers une trentaine de panneaux mettant en exergue des tranches de vie hors normes de sportives et sportifs qui ont marqué de leur engagement le monde de l'olympisme, et même au-delà.

Rencontres avec des athlètes de haut niveau

Ces semaines olympiques ont également été ponctuées par des temps d'échanges avec des sportifs de haut niveau. Karim Laghouag, cavalier émérite spécialiste du concours complet et du saut d'obstacles, a témoigné de sa passion et de son parcours sportif



Karim Laghouag, cavalier de haut niveau, a fait l'honneur de sa présence le 14 mars à l'hôtel de ville.



Belle démonstration de natation artistique assurée par trois nageuses du club de Natation Artistique de Tours

dans les salons Ronsard. Double médaillé olympique, il a répondu avec enthousiasme aux questions posées par les enfants des écoles Roland Engerand et Saint-Joseph. Sébastien Barc, multimédaillé en athlétisme aux jeux paralympiques, et Ibrahima Diaw, ancien capitaine de l'équipe du Paris Saint-Germain Handball, sont également allés à la rencontre des jeunes Saint-Cyriens. Des rencontres dont se souviendront les petits participants.

Trois jours d'animations grand public

Dernière ligne droite pour le programme Terre de Jeux : un grand rendez-vous sera organisé les 31 mai, 1^{er} et 2 juin. Ciné-spectacle « Il va y avoir du sport ! », table ronde sur la place du sport de haut niveau en Touraine, village olympique avec de nombreuses animations sportives, des battles de break dance, rendez-vous e-sport, inauguration du stade Guy Drut réhabilité ou encore Ronde de la Choisille, autant de rendez-vous qui seront au programme de ces trois jours de fête dédiés au sport.

LES SEMAINES OLYMPIQUES


▶ 6

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES


▶ 4

RÉSIDENCES SENIORS


▶ 13

ASSOCIATIONS ENGAGÉES


▶ 17

SPORTS

Le 16 avril, Noah participait à une activité jeux de société spéciale Touraine, organisée par la bibliothèque municipale

SOLIDARITÉ

Lutter contre l'isolement des personnes âgées



Pour formaliser son arrivée, une convention d'accueil en service civique a été signée, en présence de Valérie Jabot

Depuis plusieurs mois, Noah réalise un service civique solidarité seniors. Avec l'aide des agents du centre communal d'action sociale, il œuvre au quotidien pour permettre aux personnes âgées de rompre avec l'isolement social.

Par des actions complémentaires à celles des services de maintien à domicile et des proches, le service civique solidarité seniors (SC2S) contribue efficacement au bien-être des personnes âgées. Les seniors apprécient la présence des jeunes volontaires qui, quant à eux, sortent grandis de cette expérience.

Noah s'est ainsi engagé pour huit mois, jusqu'au 14 juillet 2024, en intégrant l'équipe de Marie-Hélène Vincent, directrice du centre communal d'action sociale.

Comment est né ce dispositif ?

Marie-Hélène Vincent : D'un constat partagé, celui de la progression de l'isolement des personnes âgées chaque année en France.

Saint-Cyr-sur-Loire n'échappe pas à la règle, d'autant que les habitants âgés de 60 ans et plus représentent presque un quart de la population.

Pourquoi choisir ce service civique ?

Noah : J'étais en quête de sens après mon baccalauréat professionnel commerce, études où la qualité relationnelle joue un rôle important, tout comme dans le secteur social. Je suis particulièrement sensible la solitude des personnes âgées, certains membres de ma famille ayant travaillé dans le milieu social. Notre génération peut apporter beaucoup aux personnes âgées, tout comme elles ont à nous apprendre également.

Quelles missions ont été confiées à Noah ?

M.-H. V. : Il s'est familiarisé avec le public senior du CCAS et a découvert les différentes activités organisées puis y a participé. Il a travaillé avec les différents acteurs du projet « Saint-Cyr - Terre de jeux » pour la mise en place d'animations à l'attention des seniors vivant chez eux ou accueillis en EHPAD. Il a participé à plusieurs projets menés avec Agevie, l'association Mnémo seniors, l'association Siel Bleu, etc.

Quel premier bilan en faites-vous ?

M.-H. V. : Noah a un très bon contact avec les seniors, il est très respectueux et de bonne volonté. Je pense qu'il a

été touché par ce contact avec nos aînés et qu'il s'est remis dans une bonne dynamique pour poursuivre ses études. C'est vraiment une belle expérience pour les jeunes en quête de repères et d'expériences.

Que pouvez-vous dire de cette expérience ?

Noah : Les personnes que j'ai rencontrées m'ont ému, autant que leur situation d'isolement. Elles ont apprécié la présence d'un jeune, j'ai souvent été perçu comme un petit-fils. J'ai appris à leurs côtés, je les ai écoutées, j'ai amélioré mon niveau de vocabulaire en jouant au scrabble avec elles ! Je me suis aussi rendu compte de la diversité des missions menées par le CCAS. Je n'imaginais pas non plus que certains quotidiens étaient si difficiles avec des familles qui, faute de moyens, sont contraintes de retirer des colis alimentaires.

Quels sont vos projets ?

Noah : Même si les missions qui me sont confiées me plaisent, j'ai aujourd'hui envie de reprendre mes études et de préparer un BTS management commercial opérationnel. C'est une expérience très positive pour moi, j'ai grandi et je remercie les agents du CCAS pour leur accueil et leur bienveillance à mon égard.

PAROLE D'ÉLUE



Valérie Jabot
Maire-adjointe en charge de l'Action sociale et des Solidarités entre les générations

Compte-tenu de notre forte volonté de continuer à développer les rencontres intergénérationnelles, la présence d'un jeune en mission de service civique est un moyen supplémentaire pour renforcer nos actions et les diversifier.

VIE CITOYENNE

Élections 2024 : nouvelle répartition des bureaux de vote

La commune de Saint-Cyr-sur-Loire évolue au rythme de sa population et de l'urbanisation de certains quartiers comme Central parc ou le Cœur de ville 2. Un nouveau découpage électoral est mis en place pour rééquilibrer la répartition des électeurs par bureau.

L'accueil des électeurs lors d'une consultation électorale doit se faire dans des locaux adaptés à toutes et tous, prenant en compte :

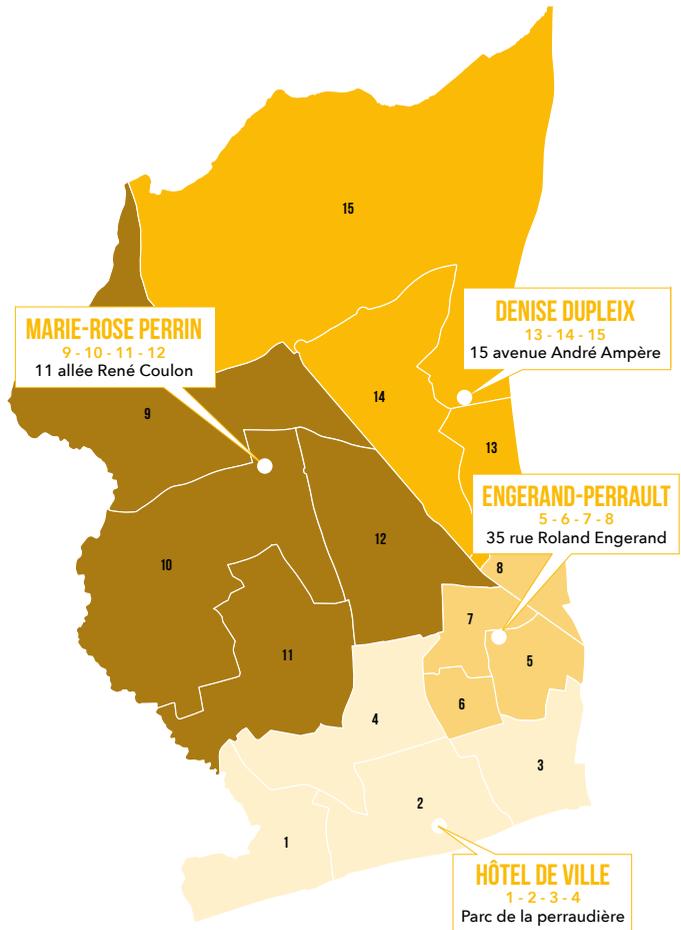
- l'évolution démographique,
- la répartition géographique des nouveaux habitants,
- la garantie d'une proximité entre électeurs et lieux de vote,
- l'adaptation des locaux pour l'accueil de tous les publics.

D'autre part, la ville connaît une forte évolution démographique au nord-est de la commune, suite à la création du quartier Central parc.

La Ville a engagé une réflexion sur le découpage des bureaux de vote et la répartition des électeurs au sein de la commune. L'objectif étant de redéfinir les secteurs de vote de façon plus cohérente, permettant de rééquilibrer le nombre d'électeurs par bureau et de rapprocher autant que possible le lieu de vote du lieu d'habitation.

Désormais, les électeurs seront répartis sur quatre lieux de vote au lieu de cinq.

- L'hôtel de ville (bureaux 1 à 4),
- L'école Charles Perrault (bureaux 5 à 8),
- La salle Marie-Rose Perrin (bureaux 9 à 12).
- La maison de quartier Denise Dupleix (bureaux 13 à 15).



Les locaux des écoles Périgourd et Honoré de Balzac, étant peu adaptés à l'accueil d'un nombre important d'électeurs, ne seront plus utilisés.

Élections européennes

Cette nouvelle répartition est effective depuis le 1^{er} janvier 2024 et sera mise en place pour la première fois le dimanche 9 juin à l'occasion des élections européennes. Chaque électeur concerné par un changement de bureau ou de lieu de vote recevra un courrier d'information et une nouvelle carte électorale.

En cas de doute, vous pouvez vérifier votre situation électorale en ligne sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE

PLUS D'INFOS

Service élections

etacivil-elections@saint-cyr-sur-loire.com

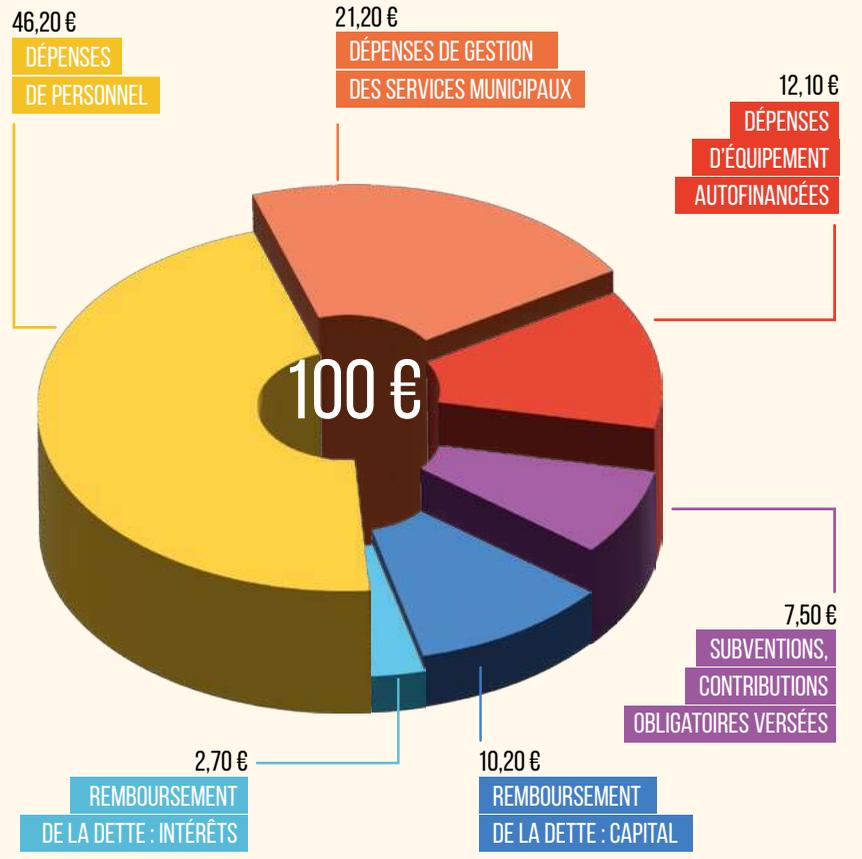
DÉCRYPTAGE

Un budget 2024 en phase avec la transition énergétique

Le 28 mars dernier, le conseil municipal a voté le budget 2024 pour la ville, qui s'élève à 36,9 millions d'euros. Un budget ambitieux, notamment en investissement, en phase avec la transition énergétique, pour mener à bien les grands projets de demain, tout en veillant à la qualité de vie au quotidien.



QUE FINANCENT 100 € DE RECETTES D'IMPÔTS ?



LA MÉTROPOLE SOUTIEN LA VILLE

Pour rappel, la ville verse chaque année la somme de 1 241 250 € HT à la Métropole pour financer la réalisation de travaux de voirie, d'assainissement, d'éclairage public et d'espaces verts qui correspondent aux compétences transférées. Pour les habitants, cela ne change rien puisque le contenu de ces travaux est arrêté par l'équipe municipale. Par ailleurs, Tours Métropole soutient la Ville dans ses projets pour le programme annuel d'acquisitions foncières pour 253 950 €.

 PAROLE D'ÉLU



Benjamin Girard
Maire-adjoint en charge
des Finances et de la
Communication

► **Que dire du budget précédent ?**

2023 fut une année budgétaire synonyme d'inflation - hausse du prix de l'énergie, des matières premières, etc. - même si le phénomène s'était modéré en fin d'année. Pour autant, notre commune a bien résisté, avec une situation financière saine, une dette maîtrisée, qui sont les résultats d'une politique saine et rigoureuse engagée avec Philippe Briand depuis de nombreuses années.

► **Comment a été construit le budget 2024 ?**

Avec 22,8 millions en section de fonctionnement et 14,1 millions en section d'investissement, ce budget est à nouveau ambitieux. Plus que jamais, l'investissement est en phase avec la transition énergétique, pour mener à bien les grands projets de demain, tout en veillant à la qualité de vie au quotidien. Citons par exemple l'extension du dispositif de vidéoprotection, les études pour l'ancienne école Anatole France et l'accueil de loisirs à Mettray, celles pour le mini réseau de chaleur, le cœur de ville et les ombrières, la réhabilitation de l'école Périgourd, la gestion technique centralisée. Le soutien aux associations reste lui aussi très important avec une enveloppe de 379 000 €.

► **Que dire des impôts et du taux d'endettement de la ville ?**

Notre capacité de désendettement sera de 3 ans et 6 mois, là où une solvabilité est jugée excellente jusqu'à 7 ans. En dépit du contexte international actuel et de l'inflation, les impôts n'augmenteront pas en 2024 pour la part communale, ils n'ont d'ailleurs pas augmenté depuis 2009. Cette situation vertueuse, fruit d'un travail rigoureux engagé depuis plus de 20 ans, permet d'envisager 2024 avec les mêmes axes de travail : emprunter moins que ce qui est remboursé, maîtriser les dépenses de fonctionnement, maîtriser la fiscalité, poursuivre l'effort d'investissement.



Sur un total de
22,8 MILLIONS D'€
répartition du budget de fonctionnement :

	ADMINISTRATION GÉNÉRALE ÉLECTIONS - CIMETIÈRES	22,7 %
	URBANISME - CADRE DE VIE	20,3 %
	JEUNESSE - VIE SCOLAIRE	14,2 %
	BÂTIMENTS	11,8 %
	EMPRUNTS - INTÉRÊTS + DÉPENSES IMPRÉVUES	11,1 %
	CULTURE - COMMUNICATION ANIMATIONS - JUMELAGES	6,2 %
	SPORTS	5,1 %
	PRÉVENTION - SÉCURITÉ	3,9 %
	PETITE ENFANCE	3 %
	SOLIDARITÉ - VIE SOCIALE	1,7 %

Zoom sur l'investissement en 2024

14,1 MILLIONS D'€ SUR LE BUDGET PRINCIPAL (dont 1,2 million versé à TMVL)

Urbanisme & Cadre de vie

► 2 045 000 €

QUELQUES ACTIONS

- Programme d'espaces verts y compris d'aménagement d'aires de jeux
- Programme d'acquisitions foncières
- Programme de démolitions d'immeubles
- Cimetière République : réhabilitation de monuments et tombes
- Parc de la Perraudière : création d'un théâtre de verdure

Équipements sportifs & de loisirs

► 150 000 €

QUELQUES ACTIONS

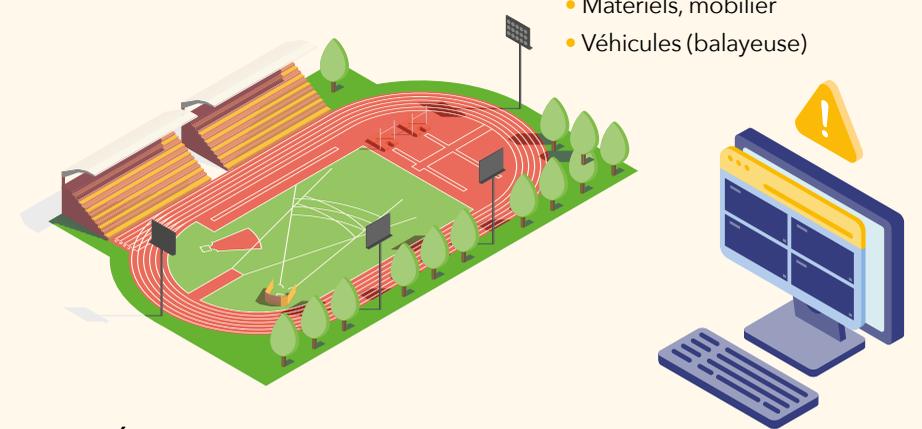
- Stade Guy Drut : aménagements
- Boulodrome : projecteurs LED

Moyens techniques des services

► 375 000 €

QUELQUES ACTIONS

- Programme d'informatisation
- Matériels, mobilier
- Véhicules (balayeuse)



Équipements culturels

► 10 000 €

QUELQUES ACTIONS

- «L'art dans la rue» : plaques commémoratives

Sécurité publique

► 140 000 €

QUELQUES ACTIONS

- Vidéo-protection : programme pluriannuel
- Acquisition de 5 défibrillateurs



Infrastructures

► 242 000 €

QUELQUES ACTIONS

- Place et parking de la liberté : aménagement
- Boulodrome George Primault : création d'un parking
- Végétalisation des cours d'école



Bâtiments communaux

► 2 265 000 €

QUELQUES ACTIONS

- Centre technique municipal : extension
- Parc de la Tour : réfection du mur
- École Périgourd : réhabilitation
- Accueil de loisirs du Moulin Neuf : réhabilitation
- Complexe sportif Guy Drut : mini réseau de chaleur et ombrières photovoltaïques (crédits d'étude)





JEUNESSE

Graines de champions à l'école Périgourd

Pour la troisième année consécutive, des enseignants de l'école Périgourd ont inscrit leurs classes au concours national « Petits champions de la lecture ». La sélection pour l'épreuve départementale a été organisée le 23 janvier. Léa-Rose et Clément ont excellé dans cet exercice de lecture à voix haute.

Ce jeu offre un espace de lecture partagé à des milliers d'enfants de tous horizons, familiers du livre ou non. Le message qu'il porte est simple : encourager la lecture chez les plus jeunes en rappelant qu'avant toute chose, lire est un plaisir et parfois même un jeu.

Un exercice bénéfique

La lecture à voix haute, devant les camarades, crée une expérience collective, ludique et encourage la prise de parole en public. En préparant sa lecture, l'enfant approfondit sa perception du texte, des personnages et les intentions de l'auteur. Sa concentration est renforcée par l'écoute active des autres enfants et la préparation de sa propre lecture.

L'autonomie encouragée

L'élève fait un choix de texte en toute autonomie parmi les livres de littérature de jeunesse en langue française. Lors de l'audition, de nombreux critères

permettent d'évaluer les petits orateurs. L'articulation, le respect de la ponctuation et des liaisons, le placement de la voix et du corps, la capacité à transmettre des émotions et à s'approprier son texte sont autant de points que le jury, composé de cinq personnes, évalue.

Des répétitions ont bien entendu été organisées, tant en milieu scolaire que familial. Leur fréquence, non imposée, s'est calquée sur les capacités de chaque enfant et des éléments à travailler. Les difficultés rencontrées par les enfants étaient essentiellement liées au choix d'un texte pertinent, à la capacité à détacher les yeux du texte, au choix des intonations et à la gestion du stress.

« Chaque enseignant de classe de CM1/CM2 est libre d'inscrire sa classe. Il existe une véritable émulation au sein des groupes, les enfants ont envie de progresser et de rendre compte d'un texte qu'ils ont choisi » indique Monsieur Dauloir, enseignant de CM2.

Cap vers la finale départementale

Lors de la finale de l'école, organisée le 23 janvier dernier, quatre classes* ont participé, soit l'équivalent de quatorze élèves (sept filles et sept garçons). Clément Bart (CM2) et Léa-Rose Tanneau (CM2) ont brillé par leur talent ce soir-là et se sont qualifiés pour la phase départementale. Celle-ci s'est déroulée le 21 février à Saint-Maure-de-Touraine où dix-sept candidats concouraient. « Le niveau a encore augmenté d'un cran. L'aventure s'arrête malheureusement là pour Clément et Léa-Rose, alors qu'ils ont livré des prestations exceptionnelles. Il se classent parmi les cinq premiers » commente Monsieur Dauloir. Seul le finaliste s'est qualifié pour l'étape régionale qui le mènera peut-être à Paris, au mois de juin, pour la finale nationale.

* Classes de Monsieur Dauloir (CM2), Madame Marquetet (CM1/CM2), Madame Passette (CM1) et Monsieur Lecomte (CE2/CM1).

Un projet social adapté au territoire

La signature de la Convention Territoriale Globale a eu lieu le 18 décembre 2023 entre la ville, la Caisse d'Allocations Familiales de Touraine et le Conseil départemental, pour la mise en œuvre de politiques familiales et sociales adaptées à Saint-Cyr-sur-Loire.

La Convention Territoriale Globale (CTG) a pour objectif de définir un projet social pour le territoire adapté aux besoins de la population. Elle favorise la coordination des acteurs autour d'un projet territorial partagé, dans les champs d'action communs que sont la petite enfance (0-3 ans), l'enfance (3-10 ans), la jeunesse (11-17 ans et 16-25 ans), le soutien à la parentalité, l'inclusion, l'accès aux droits, le logement et le cadre de vie.

Son élaboration a reposé sur un recueil de données statistiques et la réalisation d'un diagnostic partagé à la fois quantitatif, un questionnaire

a été adressé aux 4 033 foyers allocataires de la ville, et qualitatif, sous forme d'ateliers participatifs en présence de plus de quarante acteurs locaux.

De cette convention découle un plan d'actions partenarial qui promeut les services existants, vise à mieux les faire connaître et cible les axes de travail et de développement conjoints.

Enfin, du point de vue financier, la signature de la CTG garantit le maintien des financements précédemment versés par la CAF, soit environ 100 000 € par an au titre du contrat Enfance Jeunesse.



PORTAIL FAMILLES : BIENTÔT UNE NOUVELLE VERSION

À compter de la rentrée 2024, les familles saint-cyriennes auront le plaisir de découvrir un tout nouveau portail familles plus moderne et intuitif pour effectuer leurs démarches en ligne.

La mise en service de la nouvelle version du portail familles est prévue pour la rentrée de septembre 2024. Elle concerne les activités petite enfance, les inscriptions scolaires, la restauration scolaire, l'accueil périscolaire, l'accueil de loisirs du Moulin Neuf, #Capjeunes et les inscriptions à l'école de musique.

Mis en place en mars 2019, le portail familles actuel compte 2 690 comptes actifs. Les fonctionnalités précédentes restent d'actualité : enregistrement des informations personnelles, inscriptions aux activités, réservation et paiement en ligne. Adapté aux smartphones et tablettes, la nouvelle version permettra les échanges en temps réel pour les utilisateurs.

Le coût total d'acquisition et de mise en œuvre - formation du personnel incluse - s'élève à 21 780 euros, financé à hauteur de 5 952 euros par la CAF de Touraine.

JEUNESSE

Assurer la sécurité des écoles

Depuis 2017, les enseignants et agents municipaux en poste dans les écoles de la ville disposent d'un bracelet muni d'un bouton d'alarme les reliant directement à la police municipale.



Le bracelet panique à transmetteur sans fil est un bracelet étanche qui peut également être porté en pendentif. Il permet aux enseignants et personnels municipaux des écoles, publiques et privée de la ville, de donner l'alerte rapidement sans devoir atteindre un autre appareil de communication. Ce dispositif complète un ensemble de mesures destinées à sécuriser les abords des écoles saint-cyriennes, à

savoir l'installation de barrières pour protéger les accès et de visiophones.

► **Un lien immédiat avec les forces de l'ordre**

Un appui prolongé de trois secondes sur le bracelet déclenche un appel téléphonique, un sms et un courriel vers la direction de l'école, la police

municipale et la direction de l'enfance et de la jeunesse de la Ville. Le message reçu indique le nom de la personne qui a déclenché le dispositif, permettant de localiser immédiatement la zone de l'établissement concernée.

La police municipale dispose de l'ensemble des plans, numéros d'appel, emplois du temps des écoles et services périscolaires, et plans particuliers de mise en sécurité. Après vérification du bien-fondé de l'alerte par liaison entre la direction de l'école et les services municipaux, la police nationale est alertée.

Le dispositif sert également de base pour les exercices anti-intrusion réalisés dans les établissements scolaires, qui ont lieu au minimum une fois par an sur chaque site. Lors de son installation, ce dispositif a été présenté aux référents sécurité de la police nationale et aux services de l'éducation nationale.

 **2017** MISE EN PLACE DU DISPOSITIF

► **129** BRACELETS

► **44 000 €** COÛT D'INSTALLATION

► **PAROLE D'ÉLUE**



Françoise BAILLERAU

Maire-adjointe en charge de l'Enseignement et de la Vie éducative

 **L'actualité et le passage de Vigipirate au niveau « urgence attentat » nous incitent à la plus grande vigilance dans et aux abords de nos établissements scolaires. C'est l'occasion de rappeler le dispositif particulier d'alerte en vigueur depuis 2017 à Saint-Cyr-sur-Loire dans toutes les écoles à la demande de Monsieur le Maire.** 



Cap sur l'été !

L'été approche ! La Municipalité est heureuse de proposer des activités ludiques et sportives à vos enfants en juillet et en août.

L'accueil de loisirs du Moulin Neuf accueillera les enfants âgés de 3 à 10 ans du 8 juillet au 30 août. L'équipe de direction et les animateurs ont concocté tout un éventail de jeux et d'animations qui feront le bonheur des enfants.

Pour les plus grands, #CapJeunes fonctionnera du 8 juillet au 23 août. Des activités sportives, culturelles et manuelles seront proposées aux jeunes, ainsi que plusieurs départs en camp avec nuitée.

Les inscriptions au Moulin Neuf ou à #Capjeunes seront ouvertes à compter du lundi 13 mai. Les dossiers d'inscription sont disponibles sur le site web de la ville ou sur le portail familles.

► **Nouveaux horizons**

Les vacances d'été sont aussi l'occasion de découvrir une nouvelle destination. Et pourquoi pas un séjour itinérant ? Il reste des places pour partir à la découverte des capitales de l'est. Ce séjour itinérant d'une quinzaine de jours s'adresse aux jeunes 14 à 17 ans, les invitant à découvrir les villes de Venise, Vienne, Budapest, Prague, Strasbourg et Paris.

Découvrez l'ensemble des séjours et animations de l'été dans le « Saint-Cyr jeunesse », disponible sur le site web de la ville ou en version papier en mairie.

► **PAROLE D'ÉLUE**



Véronique Guiraud

Maire-adjointe en charge de la Petite enfance, des Loisirs et vacances

 **C'est déjà le moment de penser à l'été et d'inscrire vos enfants aux activités enfance et jeunesse. Outre les accueils au Moulin Neuf et #CapJeunes, des destinations nouvelles et variées en France et à l'étranger sont proposées. Assurément de quoi passer un bel été pour vos enfants et petits-enfants !** 

PLUS D'INFOS

Service vie scolaire et jeunesse
 ☎ 02 47 42 80 67 ✉ jeunesse@saint-cyr-sur-loire.com



Le Grand Ensemble à Cordes sur scène avec Marianne Piketty

CULTURE

L'école de musique, invitée de la saison culturelle

La saison culturelle 2023-2024 touche à sa fin. Elle a permis de nombreux échanges entre artistes et élèves, qui viennent enrichir et compléter les enseignements dispensés à l'école de musique.

Les ateliers et masterclass en partenariat avec des artistes de la saison culturelle constituent des temps forts d'une année à l'école de musique. Ce sont des expériences qui permettent d'aborder la pratique musicale autrement, de se confronter au monde professionnel de la musique et de mettre en application des compétences théoriques acquises tout au long de l'année.

Rencontre avec Accordzéâm

Fin novembre 2023, une soixantaine d'élèves de chorale ont participé à une rencontre avec le groupe Accordzéâm, en amont du spectacle « La Truite » programmé à l'Escale. Élèves et musiciens professionnels

ont revisité le célèbre thème « La Truite » de Franz Schubert, allant de la musique traditionnelle au rock, en passant par le reggae, les musiques latines ou encore le chant corse. « Cette rencontre a permis de bons échanges entre le groupe et les élèves, qui ont posé de nombreuses questions et chanté ensemble sur scène pour clôturer la séance » raconte Olivier-Marc Becker, directeur de l'école de musique.

Une masterclass avec Marianne Piketty

Le 5 avril dernier, le Grand Ensemble à Cordes a eu le plaisir d'assurer la première partie du concert « Vivaldi & Piazzolla » de Marianne Piketty et de l'ensemble Le Concert Idéal. Une

prestation qui ne s'improvise pas et qui a fait suite à deux masterclass en octobre et mars en présence de la soliste autour de concertos de Vivaldi et de pièces de tango de Piazzolla. « Pour les élèves, c'est l'occasion de se confronter à une situation professionnelle, de recevoir les conseils d'une grande artiste, de progresser en musique d'ensemble. Ce projet est un grand déclencheur de motivation, c'est pourquoi nous avons souhaité renouveler l'expérience déjà réalisée en 2022 avec Marianne Piketty » souligne Olivier-Marc Becker.

Ateliers de lutherie sauvage

Les élèves en 4^e année de formation musicale ont également eu la chance de se produire sur la scène de l'Escale,

en première partie du spectacle « Discordanse » de la compagnie Rugi'Son. Une représentation originale puisque les élèves ont joué avec des instruments fabriqués au cours du premier semestre ; des harpes électriques et des cymbalums, construits à partir de bois, de boîtes de conserve et de cordes métalliques. Ces ateliers permettent de développer ses connaissances sur l'organologie des instruments à cordes et la création du son, à travers la vibration des cordes, des cordes vocales, et de s'autonomiser tout en construisant ensemble pour mieux jouer ensemble. « Une très belle expérience pour les enfants qui, après s'être armés de différents outils de bricoleur, furent ravis de partager leur expérience en tant qu'apprentis musiciens » souligne Olivier-Marc Becker.



Les élèves ont appris à fabriquer des instruments avec Jérémie Boudsocq de la Cie Rugi'Son



Un bel échange entre les élèves de chorale et l'ensemble Accordzéâm

SÉCURITÉ

Miser sur le travail d'intérêt général

Fin 2023, les services techniques de la ville ont encadré six personnes, ayant une peine de travail d'intérêt général et suivies par le SPIP 37, dans la réalisation d'une opération de nettoyage et d'élagage au cœur du bois de la Rablais.



Cette intervention s'inscrit dans le cadre de la politique d'accompagnement à l'insertion professionnelle de la Municipalité qui prévoit de développer l'accueil, au sein des services municipaux, de personnes condamnées par le juge à effectuer un travail d'intérêt général (TIG).

Un engagement fort de la Municipalité

C'est en 1993 que Monsieur le Maire a présenté à son équipe municipale une proposition de création de poste d'intérêt général, convaincu que cette initiative pouvait permettre aux personnes concernées de se réinsérer, en les connectant au monde du travail et en maintenant un lien social. Volonté réaffirmée par une délibération du conseil municipal le 28 juin 2021. Par ordonnance du 2 septembre 2021, le tribunal judiciaire de Tours a habilité Saint-Cyr-sur-Loire comme collectivité pouvant accueillir des travailleurs d'intérêt général.

Depuis 1993, ces derniers ont été accueillis majoritairement au sein du service des sports et de propreté urbaine pour l'entretien des espaces verts et publics. Les agents municipaux qui intègrent temporairement des TIG au sein de leur service sont habitués à les recevoir et à les inclure dans leur travail. Il n'y a aucun jugement de valeur, ni aucune volonté de connaître le motif de la peine.

Organiser l'accueil d'un groupe

La mise en œuvre et le suivi de cet accueil collectif s'est établi en lien avec le service d'insertion et de probation de l'Indre-et-Loire (SPIP 37). Jusqu'alors en dispositif d'accueil individuel, la Municipalité a fait le choix d'un accueil en groupe, en 2023, une première dans la métropole. Ainsi, elles étaient six personnes à intégrer le dispositif du 20 au 24 novembre dernier.

La première journée, accompagnés de conseillers pénitentiaires d'insertion

et de probation et d'un animateur, les travailleurs, âgés de 19 à 45 ans, ont découvert le bois de la Rablais, leur site d'intervention et ont été sensibilisés à l'environnement en réalisant une fresque de la biodiversité.

Puis toute la semaine, ils ont procédé au nettoyage du bois et au broyage des déchets, encadrés par des agents de la direction des services techniques et de l'aménagement urbain. « On ne fait pas de différence, ils sont intégrés comme toute autre personne le serait dans l'équipe » commente un agent des parcs et jardins. La Municipalité leur a mis à disposition un équipement complet, hormis les chaussures de sécurité, fournies par le SPIP 37 et les a véhiculés matin et soir.

Accompagner au-delà du TIG

À la fin de la semaine, le bilan était positif, avec une belle cohésion de groupe et la création d'un volume de broyat tel qu'il a pu être distribué gratuitement à la

population. Une opération organisée au centre technique municipal et couronnée de succès.

40 000
C'EST LE NOMBRE
DE PERSONNES EXÉCUTANT
UN TIG/AN EN FRANCE
(DONT 4 000 MINEURS)



PAROLE D'ÉLU



Fabrice Boigard

Maire-adjoint en charge des Ressources humaines, de la Sécurité publique et des Systèmes d'information

La société évoluant, il était évident de développer nos pratiques d'accueil de personnes sous main de justice condamnées à effectuer un travail d'intérêt général. En 2023, nous avons mis à jour une nouvelle expérience dite de TIG collectif intégrant une démarche environnementale. Les services de probation et les services municipaux ont travaillé de concert afin de simplifier les procédures et réfléchir à l'amélioration des parcours des personnes condamnées. Une collaboration dont nous pouvons nous féliciter.

QU'EST-CE QUE LE TIG ?

La peine de travail d'intérêt général existe depuis 40 ans, elle a été créée par la loi du 10 juin 1983, portée par le Ministre de la justice Robert Badinter.

La peine de travail d'intérêt général est une peine alternative à l'incarcération qui consiste en un travail que la personne condamnée doit effectuer, sans rémunération, au sein d'une structure agissant dans l'intérêt collectif. Elle peut être utilisée à l'encontre d'une personne majeure ou mineure à partir de 16 ans. Sa durée varie en fonction de la nature de l'infraction : de 20 à 120 heures en cas de contravention et de 20 à 400 heures en cas de délit.



SECURITÉ

Démarchages : soyez vigilants !

Des démarchages non officiels, abusifs ou frauduleux sont régulièrement signalés à la police municipale. La Ville invite ses habitants à la plus grande vigilance et rappelle le comportement à adopter.

De faux démarchages aboutissent parfois à des cambriolages, c'est pourquoi il convient de réagir prudemment lorsqu'un démarcheur se présente à la porte de son domicile. Ainsi, il est conseillé de ne pas faire entrer la personne chez soi, ni de faire visiter son habitation. Le démarcheur doit justifier de son identité professionnelle par une carte professionnelle comportant la raison sociale (nom, adresse) de l'en-

treprise et le nom du vendeur. Il est également recommandé de ne rien signer et de ne prendre aucune décision immédiate. Enfin, dans le cadre d'un démarchage à domicile, la loi prévoit un délai de rétractation de 14 jours ouvrables après la signature de toute commande pour l'annuler (sans motiver la décision), en adressant à l'entreprise une lettre recommandée avec accusé de réception.

Pour rappel, aucun agent de la Ville ou opérateur mandaté n'a été autorisé à démarcher au nom de la Ville ou de Tours Métropole.

En cas de doute, appelez immédiatement la police municipale au 02 47 42 80 43.

Opération Tranquillité Vacances : partir l'esprit léger

L'opération tranquillité vacances est un service gratuit proposé aux Saint-Cyriens qui s'absentent de leur domicile au moins deux jours consécutifs.

Ce service est proposé toute l'année et concerne les habitations individuelles. Concrètement, les agents de police municipale assurent au moins un passage tous les deux jours, avec une vérification des ouvertures de la maison et de la boîte aux lettres. Votre demande est également transmise à la police nationale afin qu'elle assure aussi de son côté un passage par semaine.

Ainsi, en 2023, 179 maisons ont fait l'objet de surveillance en période de vacances. Pour bénéficier de ce service, vous devez vous inscrire

auprès du poste de police municipale au minimum 7 jours avant votre absence. Le formulaire d'inscription est disponible en ligne sur le site web de la ville.

PLUS D'INFOS

Police municipale

 02 47 42 80 43

 police@saint-cyr-sur-loire.com

Accueil au poste de police du lundi au vendredi, de 8h à 17h



PORTRAIT

Arkham Society Fixe les règles du jeu

Arkham Society est une jeune entreprise qui édite des jeux de société. Zoom sur une activité méconnue et une équipe prometteuse qui a déjà trois jeux de plateau à son actif.



François Léognany

François Léognany, 40 ans, en est le directeur. Formé au cinéma, ce grand passionné de jeux de plateau et de rôles a créé Arkham Society en 2021.

Qu'est-ce qu'un éditeur de jeux ?

François Léognany : Le métier est similaire aux éditeurs de livres sauf qu'il s'agit ici de jeux de société. Il existe de nombreuses étapes préalables à l'édition d'un jeu, avant que vous ne le découvriez en magasin. Rien n'existerait sans les auteurs de jeux, qui nous envoient leurs prototypes. Ils ont réfléchi au concept du jeu, à sa mécanique ; la cible a été identifiée, tout comme le nombre de joueurs ou la durée d'une partie. En moyenne, nous recevons quarante jeux par an et en éditons trois maximum.

Que se passe-t-il à la réception d'un prototype ?

F.L. : Avec mon équipe, nous le testons et essayons d'en déterminer le potentiel commercial en fonction de la cible. Nous nous assurons de sa bonne mécanique, on se met à la place des joueurs, on vérifie sa cohérence avec

notre ligne éditoriale : pas de jeu de niveau expert ou contenant du plastique, pas de jeu pour enfant. On peut affiner des points de règle avec l'auteur. Si tout est réuni, un contrat est signé avec lui, il reste propriétaire du jeu. Intervient l'étape liée au graphisme.

Les illustrations sont confiées à un prestataire et nous nous chargeons de l'iconographie et du maquettage du plateau, des pions, de la boîte de jeu, jusqu'à remettre les fichiers pour fabrication à l'imprimeur.

Qui est votre distributeur ?

F.L. : Nous travaillons avec Asmodee, un mastodonte français, qui choisit le nombre de pièces à éditer en première intention et qui achète 100 % du stock. Il faut arriver à se démarquer face au volume conséquent de nouveautés mises sur le marché. Nous intervenons à cette étape pour faire connaître le jeu, cela passe par les réseaux sociaux, la présence lors de festivals etc. Si le jeu se vend bien et vite, on peut envisager une réimpression, le graal ! Et c'est là que nous réalisons des bénéfices.

Quels sont vos projets ?

F.L. : Après avoir édité trois jeux en 2023 « Lucky bastard », « Poucave » et « Fake cristal », 2024 sera marquée par l'arrivée, en mai-juin, d'un jeu pour deux personnes « Niwashi » et d'un autre pour la fin de l'année. Nous avons engagé un partenariat avec la bibliothèque municipale George Sand, « Lucky bastard » y est d'ailleurs disponible. Le 13 mai, nous échangerons autour de notre métier et le 19 juin, nous présenterons nos jeux et vous pourrez tous les tester !

FLASHEZ-MOI



En savoir plus sur Arkham Society



VIE ÉCONOMIQUE

Bienvenue aux nouveaux acteurs économiques



AVOCAT

▶ **Christophe MOYSAN**
Avocat
37 rue Jacques-Louis Blot
Tél. : 06 82 68 94 57
christophe.moysan@wanadoo.fr

BIEN-ÊTRE - BEAUTÉ

▶ **Louis-François LE BRIS**
LE CORPS DES HOMMES
Salon de bien-être
82 rue Mireille Brochier
Tél. : 02 47 36 06 95
lflbris@gmail.com

▶ **Julien LECOMTE**
MY BIG BAND
Studio d'électro-stimulation
(sport, esthétique, médical)
12 boulevard André-Georges Voisin
Tél. : 02 47 24 28 23
tours@my-big-bang.fr
www.my-big-bang.fr

▶ **Maria SCHWEISGUT**
ORIGIN KOBIDO
Esthéticienne-Facialiste
spécialiste kobido
4 allée Alain Couturier
Tél. : 06 28 22 51 88
origin.kobido@gmail.com
www.originkobido.com

RESTAURANT

▶ **Alexis et Jean-Michel COOLEN**
L'ATELIER COOLEN
Boucherie, charcuterie,
traiteur et restaurant
12 boulevard André-Georges Voisin
Tél. : 02 47 36 08 41
contact@lateliercoolen.fr
www.lateliercoolen.fr

▶ **Olivier ARLLOT**
L'ATELIER DE LA PINSA
Restaurant
52 quai des Maisons Blanches
Tél. : 02 47 49 89 82
contact@olivierarlot.fr
www.latelier-pinsa.eatbu.com



SANTÉ-MÉDECINE

▶ **José CUNHA**
DENTAL SMILE
Cabinet dentaire
39 avenue de la République
Tél. : 02 47 63 75 44

▶ **Marie-Laurence ARBONA**
Psychologue
9 quai des Maisons Blanches
Tél. : 06 01 46 88 39
psy.pos.mla@gmail.com

SERVICES

▶ **AGENCE SAMCIC**
Travail temporaire

- **SAMCIC EMPLOI BTP**
Mathieu RAIMBAUD
Tél. 02 47 39 78 34
- **SAMCIC EMPLOI TRANSPORT-LOGISTIQUE**
Quentin BACHELIER
Tél. 02 47 21 94 94
- **SAMCIC EMPLOI TERTIAIRE**
Karine DELFORGE
Tél. 02 47 55 10 15
3 rue Guy Baillereau
www.samsic-emploi.fr

▶ **Gaël BRILLANT**
OCÉAZUR TOURAINE
Entretien et maintenance de piscines
9 rue des Fontaines
Tél. : 06 76 93 30 57
g.brillant@oceazur.com

▶ **Claire DEMULIER**
Services à la personne
Tél. : 06 63 29 23 74
claire.servicesdom@gmail.com

▶ **Emmanuel PERREAU**
O2
Services à la personne
134 boulevard Charles de Gaulle
Tél. : 02 43 72 02 02
emmanuel.perreau@o2.fr
www.o2.fr

▶ **Jérémy RIMBAUD**
Conseil en gestion de patrimoine
57 rue Henri Bergson
Tél. : 06 99 72 45 14
contact@rimbaudpatrimoine.fr
www.rimbaudpatrimoine.fr

▶ **Clément TURQUOIS**
SAFTI
Conseiller immobilier indépendant
28 rue Charles Péguy
Tél. : 06 29 92 87 02
www.safti.fr

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

▶ **Marie-Astrid NEGRIN**
Hall de presse
101 boulevard Charles de Gaulle
Tél. : 02 47 54 08 47

FLASHEZ-MOI

Annuaire des professionnels en ligne



SAINT-CYR, UNE VILLE FLEURIE, UNE VILLE EN OR !

Vous avez pu le lire à travers les pages de ce magazine, la ville de Saint-Cyr-sur-Loire change. Elle poursuit ses actions pour toujours améliorer votre cadre de vie. À la fin de l'année dernière, suite au passage du jury du Comité des villes et villages fleuris, Saint-Cyr-sur-Loire a conservé sa quatrième fleur. Mais toujours suite à ce passage, la ville de Saint-Cyr-sur-Loire a fait mieux que ça, elle a su dépasser toutes les prévisions et conquérir de nouveau la récompense suprême : la fleur d'or. Déjà lauréate en 2017, la Municipalité est particulièrement fière de cette magnifique distinction car très peu de communes en sont récompensées chaque année en France. Bien sûr cela vient saluer l'énorme travail d'embellissement de la Ville mené par Christian Vrain. Cette distinction rend également hommage à ce travail de longue haleine, celui qui ne se mesure pas uniquement par des plantations. Ce travail parfaitement transversal qui prend en compte les aménagements

urbains, la qualité des équipements, notre capacité à nous renouveler dans notre recherche d'un environnement apaisé pour toutes les générations. Sous l'impulsion de Philippe Briand, nous avons engagé un travail de concrétisation de projets dont nous mesurerons les bienfaits dans les 20 ou 30 ans qui viennent. Nous n'avons pas attendu la mode des forêts urbaines, nous n'avons pas attendu la hausse des coûts de l'énergie, nous n'avons pas attendu les alertes sociales sur la densification urbaine pour mettre des espaces verts au cœur de la vie des citoyens. Cette politique est effective depuis plus de 20 ans. Lorsque pour tout projet, nous imposons 20 à 50 % d'espaces verts, lorsque pour tout projet, nous privilégions les matériaux nobles et économes, lorsque nous construisons nos gymnases semi-enterrés, nous sommes déjà dans la réflexion de la ville de demain. Celle qui allie l'innovation, les préoccupations d'aujourd'hui et les besoins de demain.

Cette politique ambitieuse réside aussi dans le fait que les Saint-Cyriennes et les Saint-Cyriens sont exigeants. Ceux installés depuis plusieurs décennies ont raison de vouloir préserver leur cadre de vie et les nouveaux arrivants sont bien souvent à la recherche d'une qualité de vie qu'ils n'ont pas pu trouver ailleurs. Selon les chiffres de l'INSEE issus du dernier recensement, Saint-Cyr-sur-Loire a gagné 516 habitants en 2 ans avec désormais une population officielle de 17 350 habitants. Nous ne pouvons que nous réjouir de ces chiffres, ils ont le mérite de confirmer l'attractivité de notre ville et de son cadre de vie. Ils ont aussi le mérite de souligner que nous grandissons bien sans pour autant grandir trop vite. Chaque jour, préservons cet équilibre. Un équilibre fait d'ambitions, de projets, de bien-être et de souci de l'autre.

*Les élus de la liste
« Saint-Cyr notre cœur, notre force »*



DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

La psychologie admet que notre cerveau ne perçoit la réalité que dans le concret : immeubles détruits et sols éventrés nous font croire au séisme, rues et maisons inondées nous font comprendre l'inondation, arbres déracinés et toitures arrachées nous font admettre la tempête ici ou le cyclone au bout du monde. Mais rien d'aussi tangible pour que notre cerveau intègre enfin le principe du dérèglement climatique. Le degré supplémentaire acquis chaque été ou la trop grande douceur d'un hiver ne peuvent nous impacter, bien au contraire. Et comme le sort des premiers réfugiés climatiques est encore trop peu rapporté dans les médias, notre cerveau ne l'intègre toujours pas. Pas plus qu'il ne parvient à saisir que ces événements sont corrélés à ce fameux dérèglement climatique et que ces inondations, tempêtes, ouragans, canicules ou vagues de grand froid, incendies incontrôlables et dévastateurs, fonte des glaces et modification de la biodiversité vont se multiplier au point de devenir notre réalité quotidienne. Comme le petit singe, nous ne voulons ni voir, ni entendre parler de tous ces maux de la terre. Faut-il attendre que nous-mêmes ou certains de nos proches soient un jour touchés pour que notre cerveau accepte enfin de reconnaître cette terrible situation. Le dérèglement climatique n'est pas pour demain, ni même pour aujourd'hui : il nous touche tous depuis hier ! Prenons-en conscience ! Arrêtons de voter pour celui qui dit ce que nous avons envie d'entendre. Réfléchissons !

Les élus de la liste « St-Cyr Plurielle »



L'INSÉCURITÉ AU QUOTIDIEN

L'activité médiatique met en exergue le fléau des arnaques en tout genre. Mal endémique, le démarchage à domicile de personnes usant de fausses qualités (policier, pompier, agent de voirie, etc.) ne cesse de progresser. Ils n'ont qu'un but : celui de s'introduire dans votre domicile pour y dérober bijoux et liquidités. Les principales victimes en sont les personnes vulnérables, souvent les personnes âgées plus enclines à la confiance, mais pas uniquement. Votre vigilance doit être maximale. Les forces de sécurité nationales et municipales sont largement sensibilisées au sujet et interviennent. En complément de leurs actions, il est nécessaire qu'à tout niveau de la sphère politique et notamment locale, l'on s'associe à cette sensibilisation. Notre proposition de l'édition d'un article détaillant les bonnes réactions à connaître face à l'action de ces individus se fera au travers d'une parution dans le magazine municipal à large diffusion.

Thierry Davaut, élu de la liste « En avant Saint-Cyr »

Les classes de cuivres des écoles de musique de Saint-Cyr-sur-Loire, La Riche et le conservatoire de Tours étaient réunies pour un grand concert à l'Escale le 10 novembre 2023.

La Compagnie RebonDire a présenté un spectacle tout en poésie aux tout-petits le 27 mars dernier.



Le 17 janvier dernier, un millier de personnes étaient présentes à l'Escale pour la traditionnelle soirée des vœux de Monsieur le Maire à la population.



Les semaines olympiques ont été officiellement lancées le 11 mars dernier en présence d'écoliers et de sportifs de haut niveau.



À l'occasion de carnaval, un cortège coloré est parti de la place du marché pour rejoindre en musique le parc de la Perraudière où Monsieur Carnaval a été brûlé, dans une joie partagée.

Le 9 avril dernier, dans le cadre des J.O., une vingtaine de CRS était engagée dans une course à pied de 10 km reliant Saint-Cyr à Tours.



Le 12 mars, plusieurs enfants de l'école Roland Engerand ont enfilé leurs bottes afin de planter une dizaine d'arbres dans leur cour de récréation.



Carton plein pour cette nouvelle édition de l'Escale cabaret club. Les deux soirées dédiées aux arts visuels et au cabaret ont affiché complet les 9 et 10 février derniers.

20
TERRE
DE JEUX
24

DU 31 MAI AU 2 JUIN

à l'Escale et au complexe sportif Guy Drut

Saint-Cyr entre
en **JEUX**



VILLAGE OLYMPIQUE
BREAK DANCE • E-SPORT

INAUGURATION STADE GUY DRUT • SOIRÉE FESTIVE
RONDE DE LA CHOISILLE • CONFÉRENCE

© Service communication - Mairie de Saint-Cyr-sur-Loire - Crédits images : Freejak.com / Pexels.com

02 47 42 80 40

www.saint-cyr-sur-loire.com



l'escale


Saint-Cyr-sur-Loire